



Résidence Ehpad Les Serpolets

EHPAD LES SERPOLETS
LOTISSEMENT LES SERPOLETS 31620 CEPET

Tel : **05 62 22 83 24**



*Parce qu'il donne sens et culture
à une entreprise, exprimer au
quotidien des valeurs
d'authenticité et d'humanisme,
demeure pour notre résidence
une préoccupation permanente.*

*Un confort hôtelier chaleureux,
un accompagnement
personnalisé, font des Serpolets,
une véritable résidence, au
service du "Bien-être" de
chacun.*

*Aurélie Argyriades
Directrice*



Située à Cepet et à quelques kilomètres de la célèbre Place du Capitole de Toulouse, la résidence Les Serpolets et son parc de verdure de plus de 2 hectares est un établissement à dimension humaine pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), pouvant accueillir 44 résidents dont 12 en unité protégée.

Bénéficiant d'une architecture moderne et d'un projet novateur, notre établissement se veut être chaleureux et familial, pour que chacun de nos résidents se sente bien chez lui.

Accueil et Accompagnement

Bénéficiant d'une conception favorisant les échanges, la convivialité et la communication, notre structure et son personnel sauront vous rendre votre quotidien agréable.

Chaque résident bénéficie ainsi d'un confort hôtelier chaleureux, d'un accompagnement personnalisé fondé sur les valeurs médico-sociales que nous défendons.

De nombreuses activités, sorties, rencontres individuelles ou collectives, à des fins ludiques ou thérapeutiques viennent apporter à chacun de nos résidents le bien-être dont il a besoin.

Hébergement

- ✓ Chambres individuelles ou doubles donnant sur le parc et ses espaces verts
- ✓ Unité spécifique Alzheimer de 12 places et son jardin thérapeutique sécurisée
- ✓ Accueil de personnes valides ou dépendantes,
- ✓ Une équipe pluridisciplinaire dédiée assure les prestations d'hôtellerie (lingerie, ménage, repas...), de maintien de l'autonomie et de soins (médecins, infirmière, AMP, psychologue, psychomotricien, aide soignantes...)
- ✓ Cuisine élaborée et adaptée au régime alimentaire de chacun
- ✓ Salons et lieux de vie dans chaque unité
- ✓ Terrasses ombragée
- ✓ Parcours de promenade
- ✓ Parc sécurisé
- ✓ Possibilité de bénéficier de l'APL et/ou de l'APA
- ✓ Espace coiffure
- ✓ Balnéothérapie, salles Snoezelen, salle de remise en forme, salles d'animations...
- ✓ Minibus 9 places
- ✓ Animaux



UNE OFFRE INNOVANTE, AU SERVICE DE NOS RESIDENTS, LE **CENTRE AGORA**

Notre concept innovant est l'aboutissement d'un long processus de maturation et de recherche sur les pratiques et les réflexions d'accompagnement de la personne âgée. A ses fins notre établissement est doté d'un centre **AGORA**.

L'admission

Les admissions sont prononcées par la Direction après examen du dossier et sur avis du médecin coordonnateur et de l'équipe soignante.

Par ailleurs, une visite de l'établissement et une rencontre préalable si possible en présence du futur résident est fortement conseillée (sauf urgence).

Les habitudes de vie, les données médicales du futur résident seront recueillies dans le cadre de cette pré-admission afin d'apporter un accompagnement le plus favorable à son arrivée.

Un contrat de séjour décrivant l'ensemble des prestations proposées est signé entre le résident ou ses représentants et l'établissement dès l'admission. Le règlement intérieur est remis également à cette occasion.

L'EHPAD "LES SERPOLETS " dispose également d'une unité spécifique de 12 places accueillant des personnes en grande désorientation spacio-temporelle (Alzheimer ou maladie neuro-dégénérative) une affectation **temporaire** peut être réalisée si nécessaire pour un résident de l'EHPAD vers cette unité, après concertation de l'équipe pluridisciplinaire et de la famille.

Frais de séjour

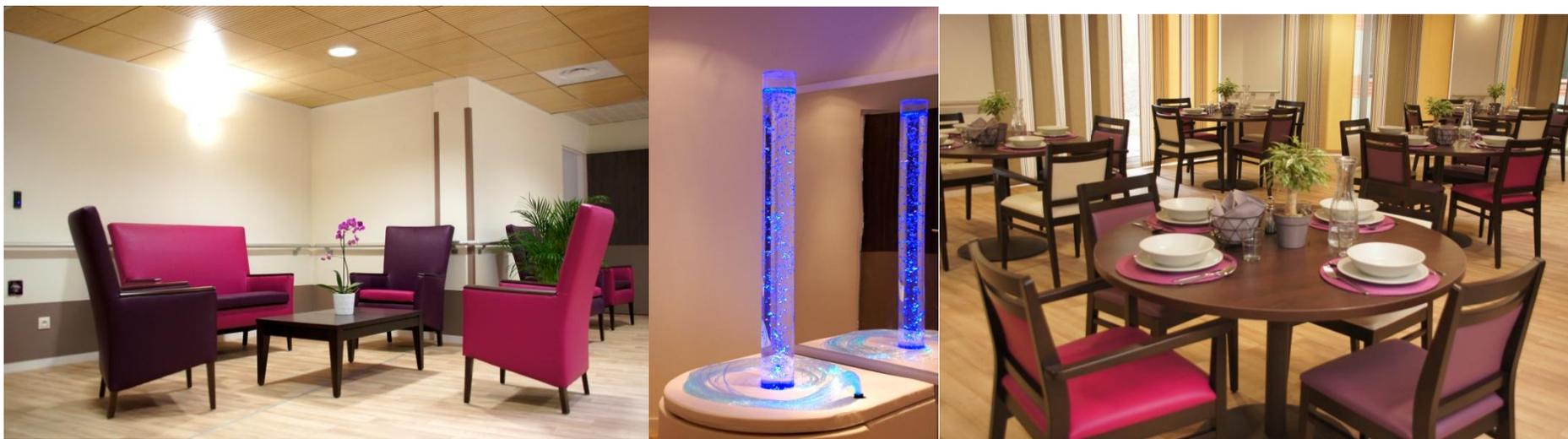
La tarification de votre séjour se décompose de la façon suivante :

- **Le tarif hébergement** comprenant le service « hôtelier » est entièrement en charge par la personne âgée et/ou sa famille. Ce pris est fixé par l'établissement. La souscription à l'aide personnalisée au logement peut toutefois être souscrite.
- **Le tarif dépendance** basé sur le degré d'autonomie de la personne âgée. Ce tarif également est à la charge de la personne âgée si elle ne bénéficie pas de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.
- **Le tarif soins** qui comprend les soins médicaux et paramédicaux nécessaires au résident sont pris en charge par l'assurance maladie.

Ce centre d'activités orientées vers la mobilisation de l'autonomie ou la prévention des pathologies de déficience de l'expression, a pour vocation, d'apporter une réponse complémentaire au projet de vie qui se développe dans une démarche institutionnelle. Il est ainsi accessible à toute personne bénéficiant du programme d'accompagnement et des activités thérapeutiques organisées en son sein. Ce dernier est composé :

- ✓ **D'un bassin de balnéothérapie**
- ✓ **D'un espace Snoezelen,**
- ✓ **D'un espace d'animation thérapeutique,**
- ✓ **D'une salle de remise en forme,**
- ✓ **D'un salon de coiffure,**
- ✓ **De zones d'accueil dédiées...**





Animation

De nombreuses animations diversifiées sont proposées aux résidents avec pour objectifs principaux le bien-être de la personne et le maintien de l'autonomie et du lien social.

Activités manuelles et loisirs créatifs, chorale, gymnastique douce, atelier cosmétique, atelier cuisine, balnéothérapie, relaxation et détente sont proposées par nos équipes.

Pour les plus valides ou semi-valides, des sorties à thème sont organisées par notre équipe animation. Ces sorties concernent les lieux touristiques, historiques et traditionnels de la région.

Des ateliers thérapeutiques sont également mis en place dans le cadre de l'accompagnement psycho-social des personnes âgées.

Prestations complémentaires

Les prestations de coiffure et de pédicure sont à la disposition des résidents sur rendez-vous pris directement à l'Accueil. Les honoraires de ces services sont à la charge du résident.

Liberté de Culte

La liberté de conscience et le respect des pratiques religieuses est une règle fondamentale, et chaque personne est libre de recevoir le ministre du culte de son choix

Conseil de la vie sociale

Le conseil de la vie sociale est une instance réglementaire d'expression des résidents, des familles, du personnel et de l'organisme gestionnaire.

Il s'agit d'un organisme consultatif permettant de relever toutes les questions relatives à la vie dans l'établissement. Ce conseil se réunit au moins trois fois par an.

Notre Engagement :

Nous nous efforçons chaque de jour et pour chacun de nos résidents de suivre les valeurs fondamentales de la charte des personnes âgées dépendantes, définies par les principes suivants :

1 - Choix de vie

Toute personne âgée dépendante garde la liberté de choisir son mode de vie.

2- Domicile et environnement

Le lieu de vie de la personne âgée dépendante, domicile personnel ou établissement, doit être choisi par elle et adapté à ses besoins.

3 - Une vie sociale malgré les handicaps

Toute personne âgée dépendante doit conserver la liberté de communiquer, de se déplacer et de participer à la vie de la société.

4 - Présence et rôle des proches

Le maintien des relations familiales et des réseaux amicaux est indispensable aux personnes âgées dépendantes.

5 - Patrimoine et revenus

Toute personne âgée dépendante doit pouvoir garder la maîtrise de son patrimoine et de ses revenus.

6 - Valorisation de l'activité

Toute personne âgée dépendante doit être encouragée à conserver des activités.

7 - Liberté de conscience et pratique religieuse

Toute personne âgée dépendante doit pouvoir participer aux activités religieuses ou philosophiques de son choix.

8 - Préserver l'autonomie et prévenir

La prévention de la dépendance est une nécessité pour l'individu qui vieillit.

9 - Droit aux soins

Toute personne âgée dépendante doit avoir, comme toute autre, accès aux soins qui lui sont utiles.

10 - Qualification des intervenants

Les soins que requiert une personne âgée dépendante doivent être dispensés par des intervenants formés, en nombre suffisants.

11 - Respect de la fin de vie

Soins et assistance doivent être procurés à la personne âgée en fin de vie et à sa famille.

12 - La recherche : une priorité et un devoir

La recherche multidisciplinaire sur le vieillissement et la dépendance est une priorité.

13 - Exercice des droits et protection juridique de la personne

Toute personne en situation de dépendance doit voir protégés non seulement ses biens mais aussi sa personne.

14 - L'information, meilleur moyen de lutte contre l'exclusion

L'ensemble de la population doit être informé des difficultés qu'éprouvent les personnes âgées dépendantes



Situation géographique

A 20mn de Toulouse,
De l'aéroport

Toutes commodités

Route de Saint Sauveur
Autoroute



Cépet

Venant de l'AutoRoute
Contourner le carrefour,
Puis 1^{ère} à droite
Dans le lotissement, 1^{ère} à gauche

EHPAD LES SERPOLETS

Lotissement LES SERPOLETS

31620 CEPET

TEL : 05 62 22 83 24

Email :

serpolets31620@gmail.com

